

Déclaration à la suite de la journée de mobilisation du 31 juillet 2017

Bruxelles, le 1^{er} août 2017

Ce lundi 31 juillet, à travers toutes les villes du pays, des milliers de Congolais ont répondu à l'initiative de la Lucha et à nos appels en marchant pacifiquement pour réclamer d'ici décembre 2017 la tenue des élections libres, démocratiques, inclusives et transparentes conformément à la Constitution et aux dispositions de l'Accord de la Saint Sylvestre.

Ces milliers de compatriotes ont bravé la peur. Ils ont subi les gaz lacrymogènes, les tirs à balles réelles, les arrestations arbitraires de la police. Je tiens à féliciter ces défenseurs de la démocratie pour leur courage et leur engagement. Ils nous montrent l'exemple. Ce sont des Congolais debout.

En ayant recours aux armes face à des manifestants pacifiques, le pouvoir de Kinshasa continue d'adopter une attitude criminelle. Je condamne avec la plus grande fermeté les policiers qui ont exécuté ces ordres, qui ont fait usage d'armes à feu et ont procédé aux dizaines d'arrestations. Policiers, militaires, faites attention. Vous êtes responsables de vos actes. Vous serez jugés individuellement pour avoir suivi les ordres illégaux de vos supérieurs. Au-delà de la justice qui sanctionnera les crimes, n'oubliez jamais que ce sont vos frères qui marchent pacifiquement. Ils réclament un droit légitime qui vous concerne aussi. A l'opposé, je félicite nos forces armées qui ont refusé ces dérives et ont fait leur travail en encadrant avec professionnalisme ces manifestations pacifiques.

Dans les prochaines semaines, d'autres manifestations vont suivre. Je rappelle que le droit de manifester est inscrit dans notre Constitution. Toute autorité qui s'y oppose se met hors-la-loi. J'appelle donc au respect de ce droit constitutionnel par le pouvoir de Kinshasa, et à la raison de nos forces armées. Demain, face aux aspirations démocratiques légitimes et pacifiques, nul ne doit verser le sang des innocents. La RD Congo doit vivre des élections libres, démocratiques, inclusives et transparentes. Nul ne peut lui confisquer ce droit.

Moïse Katumbi Chapwe